

19.08.2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 1% DES CERTIFIES CONCEPTEURS DE MAISONS PASSIVES DU MONDE SONT EN REGION NORD-PAS DE CALAIS !

Dans une région engagée vers le bâtiment durable depuis de nombreuses années, la filière de la construction et de la rénovation passive se développe à grande vitesse grâce à un savoir-faire sur le terrain, des formations de haut niveau, une dynamique de réseau et un club **d'entreprises passionnées de performance** qui vient de se former !

#### 1. La construction passive, niveau de référence à l'horizon 2020 ?

Les politiques en matière de maîtrise de l'énergie des pays européens visent la construction passive voire positive vers **2020**. Certaines régions pionnières comme le Vorarlberg (Autriche) et Bruxelles Capitale (tertiaire-résidentiel en 2015) imposent dès à présent ce niveau de performance pour toute construction neuve. Dans son rapport provisoire « LES FREINS RÉGLEMENTAIRES À L'INNOVATION EN MATIÈRE D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT », l'OPCEST plébiscite le niveau passif au sens des labels Passiv'Haus et Minergie-P comme niveau d'exigence pour la future réglementation thermique.

**Un bâtiment passif est un bâtiment ne nécessitant que peu d'énergie pour l'atteinte de la température de confort (20°C) et confortable en hiver comme en été ;** tout cela, grâce à une conception optimisée (pour valoriser au maximum les apports solaires gratuits), une enveloppe très performante (super-isolation avec suppression des ponts thermiques, étanchéité à l'air proche de la perfection et menuiseries triple-vitrages), une ventilation efficace avec récupération des calories sur l'air extrait, des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire optimisés, des appareils électroménagers sobres en énergie...le tout avec des occupants formés à l'utilisation d'un tel bâtiment.

Au sens du label Passiv'Haus, un bâtiment passif est un bâtiment consommant moins de 15 kWh/m<sup>2</sup>.an en énergie utile pour le besoin de chauffage, moins de 120 kWh/m<sup>2</sup>.an en énergie primaire pour les cinq usages réglementaires ET l'électroménager, avec un taux d'infiltration inférieur à 0,6 vol/h (une surface de fuite inférieure à la surface d'une carte

de visite) et un taux de surchauffe (température supérieure à 25°C) inférieure à 5% du temps d'occupation du bâtiment.

## 2. La région Nord Pas-de-Calais en avance sur le sujet

Pour la région Nord Pas-de-Calais, le cd2e s'inscrit ici dans son rôle de défricheur en proposant aux acteurs de se qualifier en amont des évolutions réglementaires. Depuis 2010, plusieurs formations sur le logiciel PHPP (**61 formés en 2010/2011**) ont eu lieu par le cd2e, et depuis 2013, la région Nord-Pas de Calais a été la première à accueillir la formation « Concepteur Européen Passiv'Haus » (**Prochaine formation : à partir du 18 septembre 2014 !**) en dehors de l'île de France afin de faciliter l'accès pour les acteurs régionaux (83 formés à ce jour).

La formation CEPH est une formation Européenne de 10 jours, mise en place par l'institut Passiv'Haus en Allemagne et visant à **donner les clés d'une conception de bâtiment sobre en énergie** (enveloppe, ventilation, production de chauffage, modélisation, calcul économique...).

A l'issue de la formation, les stagiaires ont la possibilité de se présenter à un examen pour devenir « Concepteur Européen Passiv'Haus » (certification que l'on commence à retrouver dans les cahiers des charges). A ce jour, il y a près de **3600 certifiés dans le monde (Europe, Etats-Unis, Canada, Océanie... dont 244 en France et 37 en région Nord-Pas de Calais**, ce qui en fait - à égalité avec l'île de France - la région Française la plus en avance sur le sujet).





(Source : <http://www.passivhausplaner.eu/mitgliederdatenbank.php>)

3. Les acteurs du passif se fédèrent et se mobilisent en région

Depuis quelques mois, un club d'entreprises regroupant architectes, bureaux d'étude, entreprises ... s'est mis en place afin de développer la construction et surtout la rénovation passive en région Nord Pas-de-Calais. A notre connaissance, cette démarche est la première du genre en France.

Coordonné par le cd2e, ce club d'entreprises a défini plusieurs sous-objectifs :

- Favoriser la synergie entre les acteurs et le développement de projets de qualité sur la région
- Mettre en lisibilité le savoir-faire et les opérations régionales
- Sensibiliser la maîtrise d'ouvrage aux enjeux et intérêts de la construction passive

Jusqu'ici, une quarantaine de professionnels ont pris part à la démarche.

Plusieurs actions sont actuellement en cours de mise en place :

- Référencement régional des bâtiments passifs et réalisation de fiches techniques (cf : pj)
- Mise en avant des opérations régionales lors de journées portes ouvertes et circuits de visites nationaux (Journées portes ouvertes internationales de la construction passive, 2 circuits de visite en région en parallèle du congrès national Passibat, universités d'été du bâtiment durable)
- Mise en avant des acteurs qualifiés à l'aide d'un annuaire
- Organisation de stands communs sur les salons dédiés au secteur du bâtiment
- Organisation de visites en groupe sur les événements et stands dédiés à la construction passive

- Constitution d'un groupe de travail sur les coûts et gains économiques de la construction passive : mise en route d'une étude sur les coûts et les temps de retour sur investissement
- Création de supports de communication et de sensibilisation (plaquette et site web)

## CONTACTS :

c.traisnel@cd2e.com	06 07 26 96 41	D.G. CD2E/TEAM <sup>2</sup>
m.darul@cd2e.com	06 01 99 96 47	Consultante éco-construction
c.dubois@cd2e.com	06 01 70 08 04	Responsable Communication
a.verspieren@cd2e.com	06 01 99 96 98	Secrétaire Générale CD2E